

NEUVIÈME ANNÉE. VOLUME XVII, No 4.

Samedi, 24 Janvier 1891.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE

MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boite 1448, B. P.



Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Ordain.

IMPRIMERIE ANT. ROBERT

Livres, Factums, Pamphlets, En-Tetes de Compte,
Cartes d'affaire. Lettres Funéraires, etc.

SPÉCIALITE : Ouvrages pour fabriques, collèges, couvents, souvenirs d'or-
dination, images funéraires, etc. Exécutés promptement et à bas prix.

161 et 163, RUE ST-URBAIN, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123

MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par
Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les
Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Pro-
vince de Québec Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie Nous expédions directement de nos caves. Pour
prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang).

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY, N. Y.



HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la
gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.

LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,

No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

NOUVEAUX RESSORTS DE PORTES " ECLIPSE "

Ferment les portes même les plus lourdes sans bruit. BASOIRS dit Surveyer garantis, prix \$1.25. SERRURES de sûreté BLANCHES en cuivre ou en bronze. CADENAS inébranlables, VEROUX, etc. COUTELLERIE, ARGENTERIE, PATINS, etc., chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD,

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude " BEAURE " pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

Colonnes pour Eglises, Magasins, etc.. Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourrel-
les, Balcons, Parterres, etc., etc.. Cloitures
pour Cimetièrs, etc., etc.

120, RUE ANNE,

MONTREAL

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE 25	JANVIER	— Couvent de Ste-Cunégonde.
MARDI 27	“	— St-François de Sales.
JEUDI 29	“	— St-Ignace.
SAMEDI 31	“	— Repentigny.

FÊTES DE LA SEMAINE

DIMANCHE 25	Janvier	— Sept., 2 ^e cl. sem.
LU DI 26	“	— S. Polycarpe, E. M., d.
MARDI 27	“	— Orison de N. S. J. C., d. m.
MERCREDI 28	“	— Ch. de S. P. à Rome, d. m.
JEUDI 29	“	— S. François de Sales, E. D., d.
VENDREDI 30	“	— S. Martine, V. M., semid.
SAMEDI 31	“	— S. Pierre Nolus, C., doub.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — Mercredi 28, à 7h. grand'messe pour les bienfaiteurs de l'Archevêché.

Vendredi 30, exposition du T. S. Sacrement toute la journée ; le soir à 7h. sermon et salut.

Notre-Dame. — Dimanche 25, immédiatement après vêpres, salut de fondation de la Bonne Ste-Anne. A 7 $\frac{1}{2}$ h. du soir, réunion de la confrérie de la Ste-Face.

Notre-Dame de Pitié. — Jeudi prochain, 29 courant, à 3h. p. m. un salut solennel sera chanté dans l'église de N. D. de Pitié, pour les membres de l'œuvre des Paucres.

Il y aura sermon et quête au profit de l'œuvre.

Tous les ecclésiastiques et amis sont invités à y assister.

Toutes les personnes saignées à cette association sont priées de payer leurs contributions ; sans ce concours fidèle l'œuvre ne pourrait subsister.

Couvent d'Hochelega. — Mercredi 28, profession religieuse.

DIMANCHE 25. — Solennité du Titulaire de St-Canut, Ste-Agnès, et St-Thomé. Fête du Titulaire de St-Paul de Joliette.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. l'abbé J. M. Emard.
 { M. l'abbé P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. G. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui ne parvient pas à payer le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1891. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des huit années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix : \$8.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR,

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

9me Année.

SAMEDI, 24 JANVIER 1891.

Vol. XVII, No 4.

SOMMAIRE :

I. Homélie. — II. Le dîner des pauvres. — III. Le gouvernement italien et la loi des garanties. — IV. L'Emmanuel. — V. Pour l'Alaska. — VI. La sœur. — VII. Monseigneur Labelle. — VIII. La Congrégation du Très Saint Sacrement, à suivre. — IX. Chronique. — X. Bibliographie.

HOMELIE

« Le lépreux, voyant Jésus, l'adora et lui dit : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. »

I. Considérons le pauvre lépreux qui se prosterne aux pieds de Jésus-Christ, avec les sentiments d'une humilité profonde. Il n'a qu'une pensée, et ne dit qu'une parole. Il est malade et il demande sa guérison. Cette disposition doit être la nôtre surtout au Tribunal sacré ; et pour l'exciter en nous, quand elle nous manque, il faut sonder profondément notre conscience. Examine avant tout, ô mon âme, si tu aimes ton Dieu plus que toutes choses ; si nulle créature ne prend sa place dans tes affections ; si c'est à lui que se rapportent tes actions, tes souffrances, tes pensées. Examine aussi ton cœur par rapport au prochain. Est-ce la charité qui en règle tous les mouvements ? Cette charité est-elle cordiale, fraternelle, sincère ? Faisons nous pour les autres

ce que nous voudrions qu'ils fissent pour nous ? L'étude de nous-mêmes est la condition du salut, parce qu'elle est le fondement de l'humilité.

II. Pour acquérir une claire connaissance de notre état intérieur, il faut aussi apprendre, par une recherche journalière, à constater nos défauts cachés et nos imperfections les plus subtiles. C'est l'amour désordonné de nous-mêmes qui en est la source. Examinons donc si les succès ou les louanges nous exaltent, si les reproches ou les humiliations nous abattent et nous découragent. Examinons si nous sommes plus attachés à nos intérêts, à nos consolations, à notre propre gloire, qu'à la gloire de Dieu et aux avantages de nos frères. Quant aux préoccupations qui nous accompagnent dans nos exercices spirituels ou aux langueurs que nous apportons au service de Dieu, recherchons-en soigneusement la cause. Examinons si les vertus ou les talents de notre prochain ne jettent point sur nous un ombrage de tristesse, ou si quelque autre tentation de jalousie ne resserre point notre cœur.

Il importe, malgré les répugnances de l'amour-propre, de sonder les plaies de la nature corrompue, afin de les exposer humblement au médecin de notre âme.

LE DINER DES PAUVRES

La fête du Saint Nom de Jésus est aussi la fête des pauvres, des vieillards et des petits orphelins de l'hôpital général des Sœurs Grises. Ce jour là la Société St-Vincent-de-Paul de Montréal leur donne un grand dîner : c'est de tradition.

Les membres des diverses Conférences accourent alors en grand nombre et c'est pour eux surtout, croyons-nous, que c'est fête, car ils savent qu'ils viennent répandre un peu de joie sur bien des malheurs.

Ils servent les enfants, font manger les infirmes, les perclus, disent un bon mot à chacun ; ils remplacent pour une heure les Sœurs de Charité ; prêtres, avocats, médecins, marchands, ouvriers ne sont plus alors que les humbles serviteurs des pauvres. C'est un beau spectacle.

Nous en avons été de nouveau témoin dimanche dernier, et avec non moins d'émotion qu'il y a près de trente ans, alors que dans les salles du vieil hôpital aujourd'hui disparu, nous assistions à ce banquet pour la première fois.

L'archevêché, les messieurs de St-Sulpice, les révérends Pères Jésuites, les révérends Pères Oblats y avaient des représentants. Les convives étaient au nombre de deux cents environ, parmi lesquels il y avait des vieillards octogénaires et des nésés de deux ans.

Aux jeunes avait été confiée l'agréable tâche de remercier les bienfaiteurs. Deux orphelins s'en sont acquittés d'une manière charmante en récitant un dialogue dont l'objet était de montrer ce que la charité sait faire pour l'indigence.

Nous aurions voulu que tous nos hommes de profession, ceux qui composent les classes dirigeantes de la société eussent entendu ces petits orateurs; le soir même, les conférences de St-Vincent-de-Paul auraient certainement compté bien des membres de plus.

De ce dialogue nous avons retenu la dernière phrase: c'est un vœu que le Seigneur ne peut manquer d'exaucer:

« Puissent messieurs, vos enfants garder en leur cœur les nobles traditions que vous leur laisserez en héritage. »

LE GOUVERNEMENT ITALIEN ET LA LOI DES GARANTIES

Léon XIII a dernièrement approuvé l'établissement d'une taxe pour la visite des musées du Vatican.

Cette taxe qui n'est que d'un franc paraîtra juste à quiconque considérera la situation faite au Souverain Pontife et les dépenses considérables causées par l'entretien de ces musées. Du reste un jour par semaine, le jeudi, l'entrée est gratuite.

Mais le gouvernement italien a vu dans cette ordonnance pontificale autre chose qu'une question d'argent. La question d'argent n'est rien.

Il s'est dit: « Le Pape fait des règlements relativement à des

musées de Rome, des réglemens qu'il impose à tous, aux habitans de la ville comme aux étrangers. En a-t-il le droit, et par là, ne viole-t-il point la loi des garanties ? »

Le gouvernement s'est ému, et M. Crispi, par lettre du 2 janvier a demandé à M. Zanardelli de donner son avis sur cette question, en sa qualité de garde des sceaux.

Toute la presse s'est occupée de l'affaire, et voici ce qu'a dit en France un journal français républicain et point clérical, la *Liberté* :

« Il est inutile de vouloir faire croire que les richesses accumulées à Rome, par les largesses des catholiques ont été payées par les Italiens. Ce serait puéride. Il est évident que les biens du Chef de l'Eglise catholique sont la propriété du catholicisme et non pas du royaume d'Italie. *La Riforma* agit imprudemment en soulevant cette question, car elle avoue que la prise de Rome a un caractère spoliateur autrement que pour ce qui concerne la souveraineté temporelle, et que le Pape n'est ni libre ni maître chez lui, car s'il est chez lui au Vatican, il a droit d'en faire fermer ou ouvrir les portes à qui il veut, comme il veut et aux conditions qui lui conviennent. Sans quoi, il ne serait plus logé que dans une auberge à l'enseigne de la Croix de Savoye. »

Par la voie des ambassadeurs accrédités près le Saint-Siège et des Nonces apostoliques à l'étranger, le Pape a protesté vivement contre la prétention du gouvernement italien, manifestée par les journaux officiels de ce gouvernement, de porter atteinte à la souveraineté du Souverain Pontife jusque dans l'enceinte du Vatican.

Or, dès le 4 janvier, on télégraphiait de Rome au *Temps* :

Le gouvernement s'est décidé à ne rien faire contre le Vatican au sujet de la taxe sur l'entrée des musées. Un haut personnage a déclaré que la chose serait au moins inopportune. »

Et le *Monde* de Paris qui cite cette dépêche ajoute :

« Ce haut personnage est sans doute le roi Humbert. En trouvant la chose inopportune, il n'a pas mal jugé ; en la trouvant injuste et absurde, il aurait jugé mieux encore. »

L'EMMANUEL

(Pour la Semaine Religieuse).

Toi qu'on adore au Ciel, qu'on aime sur la terre,
Toi qui pour nous sauver t'es rendu notre frère,
Enfant d'un jour ! Etre éternel !
Je laisse aux Séraphins d'exalter ta puissance,
Et mon cœur vient chanter, dans sa reconnaissance,
Ton nom si doux d'Emmanuel.

Célébrez le Dieu fort, l'Infini, l'Admirable,
Ange qui contemplez la splendeur ineffable
Du Libérateur d'Israël ;
Pour dire ses grandeurs, moi j'ai trop de bassesse...
Je ne puis qu'admirer sa touchante faiblesse
Et son doux nom d'Emmanuel.

Il m'apparaît si beau dans son divin sourire,
Si beau dans ce regard qui toujours semble dire :
« L'amour m'a fait quitter le Ciel. »
J'aime tant à le voir sous ses traits de l'enfance,
A contempler ses pleurs, sa sublime indigence,
A le nommer Emmanuel !

Dieu toujours avec nous, Dieu voilé sous des langes,
Enfant dans ton berceau que balancent les Anges,
Fils de la Vierge d'Israël !
Sois pour nous le bonheur, le charme de la vie,
Sois l'unique trésor objet de notre envie
Notre tout, notre Emmanuel !

Un jour, quand tombera le voile du mystère,
Quand nos yeux, fatigués de la nuit du Calvaire,
Verront le Thabor éternel ;
Alors, ô doux Jésus ! dans l'extase infinie,
Dans le repos sans fin de la Cité bénie,
Tu seras notre Emmanuel.

En attendant les cieux oh ! reste au Tabernacle.
Amoureux prisonnier, demeure en ton cénacle
Caché dans l'ombre de l'autel.

Reste pour nous redire : amour et sacrifice,
 Pour enivrer nos cœurs du sang de ton calice,
 Pour être notre Emmanuel.

Oui, demeure toujours pour que notre courage
 Ne defaille jamais lorsque grande l'orage,
 Lorsque s'obscurcit notre ciel ;
 Apprends-nous à presser les épines sanglantes.
 A placer sur nos fronts le sceau de tes amants ;
 Ta croix... divin Emmanuel.

Bénis ce nouvel an qui vient de luire encore,
 Pour chacun de ses jours notre humble vœu t'implore,
 Enrichis-les des dons du ciel ;
 Attache des fruits d'or à ce temps qui s'envole :
 Nous les retrouverons en brillante auréole
 Près du trône d'Emmanuel.

Enfant de Bethléem, doux Jésus de la crèche,
 Fruit béni d'une *Fleur* et plus pure et plus fraîche
 Que les lis des jardins du ciel,
 Illumine nos cœurs à tes regards limpides
 Et dans ces jours d'exil qui passent si rapides,
 Sois toujours notre Emmanuel !

X.

POUR L'ALASKA

Dans quelques jours, trois religieuses de la communauté de Ste-Anne de Lachine partiront pour Kasariff-ky dans l'Alaska où on les a priées de fonder une mission.

Elles partiront seules, au nom de la sainte obéissance qui les envoie, peut-être pour ne plus revenir jamais au pays natal.

Elles savent les ennuis les privations, les fatigues qui les attendent là-bas et cependant elles partent joyeuses comptant sur Celui auquel elles ont consacré leur vie.

La terre ne leur donnera aucune consolation, aucune récompense ; elles ne travailleront que pour le ciel.

C'est le zèle et le dévouement des Apôtres qui se perpétuent à travers les siècles et ces missionnaires intrépides, sans y songer, continuent à donner au monde une des plus belles preuves de la divinité de la religion chrétienne.

A deux mille lieues de la patrie elle parleront de Dieu à de pauvres enfants qui ne le connaissent pas, elles feront aimer Jésus-Christ et pratiquer la vertu ; elles viendront en aide à bien des misères ; combien d'âmes ne leur devront pas leur salut !

On nous a demandé d'implorer pour le succès de leur voyage et de leur entreprise les prières de nos lecteurs. Nous le faisons de grand cœur. Le Canada qui se glorifie avec raison de ses nombreux apôtres, ne saurait rester indifférent à ce qui concerne la propagation de la foi.

Mais en même temps nous recommandons à la charité des fidèles cette nouvelle mission de l'Alaska l'une des plus difficiles et des plus pénibles que nos communautes aient jamais fondées à l'étranger.

Ne l'oublions pas : ce sont des compatriotes, de jeunes et faibles femmes qui s'exilent volontairement pour la sanctification des âmes et la gloire de Dieu. N'aimera-t-on pas à avoir une part à leurs travaux et à leurs mérites ?

Nous serons heureux de leur faire parvenir les aumônes qu'on voudra bien nous envoyer pour elles.

AU CHEVET DES PESTIFERES

La ville était plongée dans la désolation ; les carrefours déserts, les rues silencieuses, les maisons fermées, disaient assez que la terreur dominait en tous lieux ; quelques rares passants, le front incliné, semblaient fuir avec crainte et redoutaient la rencontre des anciens amis. Tout se trouvait suspendu, relations d'affaires, aussi bien qu'affectueux sou-
venirs.

Réunies près du foyer domestique, les familles se groupaient dans une sorte d'égoïsme paternel. La mère pâle et tremblante enveloppait d'un regard douloureux les en-

fants surpris de tant de larmes ; le père cherchait en vain un reste d'énergie. Les fenêtres ne laissaient plus entrer un rayon de soleil ou sortir le cri joyeux d'une petite fille.

Seulement, lorsque la nuit était venue, des portes s'ouvraient avec mystère, et l'on voyait des cercueils s'éloigner dans les ténèbres.

Du fléau qui régnait, nul n'osait prononcer le nom, mais tous, pauvres et riches ne pensaient qu'à lui. Ils croyaient le voir près de leur chevet avec ses traits livides et ses mains décharnées. Les riches fuyaient au loin, tandis que les pauvres se cachaient dans la mansarde.

L'imagination populaire avait cette fois raison de s'égarer dans les obscurités effrayantes de l'inconnu. Le fléau venait des rives de l'Indus, il avait traversé la Perse, visité Bagdad et navigué sur le Tigre et sur l'Euphrate. Ceux qui, au temps de saint Louis, revenaient des croisades, parlaient de la peste noire, le peuple avait conservé le nom dans sa mémoire, et ce nom faisait trembler.

La peste noire s'était donc comparée de la ville. La science luttait en vain, ses généreux efforts venaient se briser contre le désespoir. Toutes les forces humaines demeuraient impuissantes : réunis dans un vaste amphithéâtre, les pestiférés attendaient la mort.

Les courageux, les habiles, les bons, les dévoués cherchaient un moyen de combattre le fléau. Ces hommes habitués à vaincre les maux, à gouverner les sociétés, à diriger les volontés, ne trouvaient rien à faire. La journée du 4 juillet 1866 commençait.

Une femme parut, venant de loin et n'apportant avec elle que cette fleur divine nommée la charité, fleur arrosée de larmes, fleur dont le baume guérit toutes les blessures.

Cette femme, qui cachait les grâces et les charmes sous le voile, traversa donc les rues de la ville d'Amiens, se dirigeant vers l'hôpital dont le choléra gardait les portes.

Il était là, planant sur toutes les couches, debout à tous les chevets, penché sur chaque malade. L'air qu'on respirait arrivait aux poitrines haletantes, chargé d'âcres poisons. Un sourd gémissent remplissait l'espace.

La mort n'est pas aussi redoutable aux champs de bataille qu'elle ne l'était dans cette salle d'hôpital. Ici, elle ne se drape pas dans un drapeau, elle ne se couronne pas de lauriers, elle ne fait pas retentir l'air de chants glorieux !

On vit la femme qui arrivait, franchir le seuil d'un pas

ferme, et aller lentement de couche en couche. Elle s'arrêtait au chevet des mourants, pour jeter sur leurs fronts quelques rayons de charité ; elle promettait à la mère mourante que ses petits enfants trouveraient protection ; elle disait au pauvre père de famille que son fils le soldat rentrerait au logis pour soutenir l'aïeule : elle glissait timidement son or près de la misère, soutenait de sa main une tête chancelante, essuyait une larme, et à ceux qui allaient quitter la terre, elle montrait le ciel

Arrêtée près d'une pauvre ouvrière dont les yeux distinguaient à peine, la voyageuse se pencha sur le lit de douleur, et murmura quelques douces paroles que la malade seule put entendre.

-- Merci, ma sœur, dit-elle d'une voix affaiblie.

-- Ce n'est pas une sœur, reprit le médecin. Pauvre femme, votre tête est dans les bras de l'impératrice Eugénie !

— Laissez-moi ce doux nom de sœur, s'écria la souveraine, c'est le plus doux, c'est le plus cher à mon cœur.

Ces paroles ont retenti dans toute la France à l'heure où elles furent prononcées. Mais depuis, en y songeant, ce verset de l'Évangile s'est dressé devant nous : " Priez, pour ceux qui vous calomnient. "

La charité a-t-elle jamais inspiré une action plus grande que celle de l'impératrice ?

Nous ne le croyons pas. Général Ambert

MONSEIGNEUR LABELLE

A une assemblée du bureau des directeurs de la Société de Colonisation du diocèse de Montréal, tenue à l'archevêché, mercredi, 21 janvier, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Proposé par l'honorable juge Papineau,

Secondé par M. le commandeur de Bellefeuille,

Résolu : que cette Société a appris avec une profonde douleur la mort de Mgr Antoine Labelle, protonotaire apostolique, curé de St Jérôme et vicaire forain. Mgr Labelle a été l'instigateur et l'âme de la Société de Colonisation et de tous les travaux qu'elle a accomplis depuis qu'elle existe. Par tous ces travaux il a bien mérité de l'Église et du pays, et la Société de Colonisation ne peut lui garder trop de reconnaissance pour les services qu'il a rendus.

Proposé par M. l'abbé A. Sentenne,

Secondé par M. l'abbé J. Filiatrault,

Résolu : qu'en témoignage de cette reconnaissance, la Société

fasse chanter pour le repos de l'âme de Mgr Labelle le servi cedu trentième jour à la cathédrale mardi le 3 février prochain, et que tous les membres de la Société soient invités à assister à ce service.

J. M. EMARD, Ptre.,
Secrétaire.

LA CONGREGATION

Du Très Saint Sacrement

APERÇU HISTORIQUE

La Congrégation du Très Saint Sacrement est de fondation récente. Reconnaisant hautement les glorieux services et les titres nombreux des autres congrégations, ses aînées, elle ne peut revendiquer pour elle que la grandeur de son but et les bénédictions dont le Saint Siège s'est plu à combler ses commencements.

Elle fut fondée à Paris, en 1856, sous l'épiscopat de Mgr Sibour, par le R. P. Eymard, que tous ceux qui l'ont connu ont appelé d'une seule voix un homme de Dieu, et qui a laissé après lui un renom universel de sainteté peu commune. D'abord membre, pendant dix-sept ans, de l'Institut des Maristes où il occupa les charges les plus élevées, le P. Eymard, depuis longtemps sollicité par la grâce divine, se résolvant enfin à fonder une Société religieuse de prêtres dont l'unique but serait d'honorer l'Eucharistie, fit consulter le Saint-Siège sur l'opportunité de son projet. Pie IX répondit au mois d'août 1855 : « *L'Eglise a besoin de cette œuvre ; qu'on se hâte de l'établir et je la bénirai.* »

En 1859, Pie IX accordait au P. Eymard un bref laudatif, où il le félicitait d'avoir reçu l'appui d'un grand nombre d'Evêques de France et louait l'opportunité de cette œuvre qui avait pour effet « d'augmenter et d'encourager, surtout en France, l'adoration et le culte de la sainte Eucharistie. »

En 1863, six ans après la fondation, le Souverain Pontife, continuant sa haute bienveillance à l'Institut encore au berceau, le reconnaissait comme congrégation à vœux simples perpétuels et

lui faisait octroyer le décret d'approbation canonique. C'est Pie IX encore, qui, en 1875, a donné la première approbation des Constitutions.

L'Institut qui eut, en 1868, la douleur de perdre son fondateur, mais qui recevait, tout entier composé par lui et écrit de sa main, le livre de ses Constitutions, a pu conserver, malgré les rudes atteintes de la persécution contre les ordres religieux, quatre maisons régulières, savoir : à Paris, la maison-mère ; à Marseille, Rome et Bruxelles, des maisons d'exercices. Le noviciat est dans la maison de Belgique à Bruxelles, 197, chaussée de Wavre, et le scolasticat à Rome, au foyer de la piété et de la science. La règle n'ordonne aucun genre de macérations corporelles ; elle dirige tout l'effort sur le grand but de l'adoration, qui se fait à genoux, et de l'office divin, qui se récite debout. Elle offre donc la possibilité de se dévouer au noble service de la Personne adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ à quiconque a une santé moyenne.

L'Institut est principalement composé de Prêtres, mais il admet aussi des Frères convers qui partagent pour la vie commune et pour l'adoration la règle des Pères : chaque religieux est tenu à trois heures d'adoration, deux le jour, une la nuit. Les Pères récitent en outre l'office en chœur devant le Très Saint Sacrement.

Telle est, en quelques mots, l'histoire de la Congrégation du Très Saint Sacrement. Faut-il ajouter que partout où elle a établi des fondations, elles jouissent de la plus grande popularité parmi les fidèles qui remplissent ses chapelles et forment des associations nombreuses pour adorer perpétuellement le Saint Sacrement, les femmes le jour, les hommes la nuit, — et pour assurer la pompe de son culte ? Le clergé séculier lui est très sympathique et choisit volontiers ses maisons pour y faire des retraites. NN SS. les Evêques, surtout, montrent à ces résidences le plus paternel intérêt et ils n'ont pas hésité en plusieurs rencontres à en donner des témoignages publics.

II

PREMIÈRE FIN DE L'INSTITUT : L'EXPOSITION ET L'ADORATION PERPÉTUELLE

Le but total de l'Institut, son fondateur l'a ainsi défini en tête

des Constitutions : « La suprême raison d'être de l'Institut consiste tout entière à former et à donner à Jésus-Christ notre Dieu et notre Seigneur, présent nuit et jour dans l'Eucharistie pour l'amour des hommes, de vrais et perpétuels adorateurs et de généreux zélateurs de sa gloire et de son amour, afin que par ce double moyen le Seigneur Jésus reçoive, au Sacrement, des adorations ininterrompues, et soit glorifié socialement dans le monde entier. »

C'est donc l'adorable Personne de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, l'état eucharistique du Christ à honorer, et les efficacités et les puissances de cet état à mettre en œuvre, — comme les Instituts plus anciens honorent et mettent en œuvre la vie apostolique, ou la pauvreté, ou la Passion du Sauveur.

Les deux moyens, ou plutôt les deux ordres de moyens employés pour atteindre ce but sont d'abord l'exposition perpétuelle de l'auguste Sacrement, servie par l'adoration de nuit et de jour ; ensuite l'apostolat eucharistique sous toutes les formes qu'il comporte.

Est-il nécessaire de faire ressortir l'opportunité d'une telle Œuvre à l'époque actuelle ? Quand même nous ne saurions pas que, selon les paroles de Grégoire XIII dans la Bulle d'institution de la Compagnie de Jésus, « la divine Providence a soin de pourvoir son Eglise de remèdes nouveaux et de secours appropriés aux maladies et aux luttes nouvelles qui, dans le cours des âges, attaquent le peuple chrétien », il suffirait de réfléchir un instant sur l'état de la société moderne séparée de Dieu, et sur les besoins les plus généraux, les aspirations les plus communes des âmes chrétiennes, pour comprendre que cette Œuvre a été suscitée de Dieu à son heure, et qu'elle a une tâche spéciale à remplir dans cette partie du plan divin qui s'accomplit de notre temps.

L'exposition solennelle du Très Saint Sacrement n'est autre chose que l'affirmation éclatante, l'exaltation publique de la personne adorable de Jésus-Christ. Or, le Concile du Vatican, après avoir déclaré que le naturalisme est le mal radical et la source de tous les autres maux de la société moderne, résume toute son action meurtrière et son but suprême en la négation de Jésus-Christ et la volonté de le faire disparaître entièrement de la vie, des mœurs et du cœur des peuples : *Summo studio molitur ut Jesu Christo, qui solus Dominus et Rex noster est, à men-*

libus; a vita et moribus populorum excluso, solius naturæ, ut aiunt, regnum stabiliscitur. (Constit. lu de Fide).

(A suivre).

{ Archevêché de Montréal,
21 janvier 1891.

Monsieur l'abbé Stanislas Tassé, ancien curé, décède hier à la résidence Saint-Jovier, (Sault-au-Recollot), appartenait à la société d'une messe.

J. M. EMARD, Piro,
Chancelier.

Les funérailles auront lieu à Ste-Thérèse, mardi prochain.

CHRONIQUE

Monsieur l'Archevêque de Montréal doit s'embarquer au Havre, à bord du paquebot « La Gascogne, » de la ligne Transatlantique, samedi le 31 janvier courant.

Sa Grandeur est attendue à Montréal, mardi le 10 février prochain.

**

Le collège de St-Jérôme a été complètement détruit par un incendie, samedi de la semaine dernière. Cette institution avait été fondée en 1874, par Monsieur le curé A. Labelle, et était sous la direction des religieux de Sainte-Croix.

**

Nous recommandons très spécialement aux prières de nos lecteurs Monsieur l'abbé Hercule Thomas Clément, ancien missionnaire. Ce prêtre vénérable demeurait depuis quelque temps chez monsieur W. Clément, curé de St-Gabriel de Brandon. Dimanche dernier, il a été tué accidentellement par une locomotive alors qu'il était sur le chemin de fer se dirigeant vers la paroisse voisine.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi dernier à St-Cuthbert.

**

Le palmares de l'Université Grégorienne nous donne le

résultat des examens et des concours pour l'année 1890. Voici la part des scolastiques Oblats de Marie Immaculée.

Deux docteurs en l'Académie de Saint-Thomas, un licencié et cinq bacheliers en théologie, trois docteurs, trois licenciés et huit bacheliers en philosophie. Second prix d'Écriture Sainte, premier prix de théologie dogmatique (cours du matin) ; premier prix de théologie dogmatique (cours du soir) ; trois seconds prix (ex æquo) de théologie morale, prix d'histoire ecclésiastique, trois prix (ex æquo) d'archéologie chrétienne, second prix des institutions canoniques, premier prix de mathématiques sublimes, premier prix de philosophie morale, second prix de philosophie, première année ; premier et second prix de mathématiques élémentaires ; prix de langue grecque ; second et troisième prix de l'Académie Saint-Thomas.

* * *

Dans le Kiang nan, 10 missionnaires de la Compagnie de Jésus ont succombé cette année au choléra qui fait de nombreuses victimes dans ce pays.

* * *

Le cardinal-archevêque de Malines songe à faire renaître les « congrès de Malines, » qui eurent jadis une influence si grande sur le mouvement catholique de Belgique. Une réunion préparatoire doit avoir lieu ces jours-ci en vue de l'organisation du premier de ces congrès ; il se tiendrait en septembre 1891. Les catholiques de l'étranger y seraient invités.

* * *

Le prince-évêque de Breslau vient de poser à Berlin la première pierre d'une nouvelle église catholique. Le ministre des cultes et celui des travaux publics, ainsi que plusieurs généraux et personnages officiels protestants ont assisté à cette cérémonie, sans craindre le moins du monde de se compromettre. L'empereur a donné pour la nouvelle église 75 000 francs.

* * *

Grand pèlerinage ouvrier de vingt mille hommes à Rome, en septembre et en octobre 1891. — Le Saint-Père désire que toutes les branches du travail soient représentées : les

travailleurs de la terre, la première et la plus importante des industries humaines, les artistes des villes et des campagnes, les ouvriers des usines. Chaque paroisse, chaque syndicat ou association tiendra à avoir son délégué à cette nouvelle manifestation de la foi des Francs. Le cardinal de Reims sera à la tête du pèlerinage, comme il l'a déjà été à la tête de dix mille.

* * *

Le R. P. Denille, de l'ordre des Frères Prêcheurs, sous archi-viste du Saint-Siège, vient d'être nommé membre de l'Académie de Berlin. Cette distinction est d'autant plus significative que cette académie est composée de protestants, et le P. Denille est certainement le premier religieux appelé à en faire partie.

Le savant religieux faisait déjà partie d s Académies des sciences de Vienne et de Prague et a été honoré de la décoration de la Couronne-de-fer et de la médaille d'or autrichienne pour les savants.

* * *

Le Pape a fait don à Mgr Hoyeck archevêque maronite d'Arcà, d'un vaste local pour y ériger, ou mieux pour y rétablir un collège maronite. Ce nouveau collège, dont le Saint-Père aura ainsi doté la Ville Éternelle, ne pourra que suivre les traces de l'ancien collège fondé par le Pape Grégoire XIII et qu'illustrèrent les Assermani, appelés les princes de la littérature orientale, les Echellensi, les Sienite et d'autres célèbres professeurs de langues orientales à l'université de Paris, et Michel Gazirensi, qui composa le catalogue des manuscrits arabes de la bibliothèque de l'Escurial.

* * *

Aux socialistes qui, naguère, au Congrès de Halle, déclaraient la guerre au catholicisme, en tant qu'il est le plus redoutable adversaire de la Révolution, les catholiques allemands ont décidé d'opposer plus que jamais une action commune. Dans ce but, ils viennent de fonder une vaste association sous le nom de « *Volksverein* (Union du peuple), pour l'Allemagne catholique. »

Le manifeste, expliquant la nature et le but de l'entreprise, nous est apporté par les journaux du pays. Il est signé des noms les plus connus et les mieux aimés, tels que Windthorst, Hütze, comte Ballestrem, comte Galen, Osterer (Munich), Porsch (Breslau), comte Preising, etc.

Le Souverain Pontife vient d'adresser un bref au président et aux membres du Conseil supérieur de la Société de la Jeunesse catholique italienne. Le Saint-Père encourage et bénit le projet formé par cette Société de réunir à Rome des jeunes gens de tous les pays pour célébrer le troisième centenaire de saint Louis de Gonzague. " Certes, dit Léon XIII, il est beau de glorifier par des honneurs extraordinaires la sainteté extraordinaire de Louis de Gonzague, et il est plus beau encore que ces hommages lui soient décernés par la génération croissante. Au milieu, en effet des voies mal assurées et dangereuses où la jeunesse est exposée, la vertu ne pourrait trouver de meilleur soutien que dans les exemples et le patronage du saint jeune homme qui fut un miracle d'innocence.

* * *

— Nous avons déjà parlé de la fondation d'une trappe en Terre-Sainte : elle s'élève au milieu des débris de l'ancienne Emmaüs aujourd'hui Amos. entre Ramleh et Jérusalem). L'initiative de ce projet revient à Mgr Poyet, chanoine du Saint-Sépulcre, ainsi qu'au R. P. Cléophas Viallet.

Le R. P. Cléophas Viallet, ancien élève de Saint-Cyr et officier de notre armée, après avoir vécu plusieurs années en ermite à Bethléem, est venu en France, il y a quelques mois, en vue de cette nouvelle fondation. Le chapitre général de la Trappe de Sept-Fonds, après lecture de deux brefs pontificaux, a approuvé ce projet et élu le vaillant P. Cléophas, abbé de la Trappe d'Amos. Dix-huit religieux doivent s'y consacrer ; dix d'entre eux sont déjà arrivés sur les lieux, sous la conduite du nouvel abbé, et vont se mettre immédiatement à l'œuvre.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel du Précieux Sang ou le livre des élus. Ce recueil approuvé par Mgr l'évêque de St-Hyacinthe renferme des considérations et des prières bien propres à nourrir la piété des fidèles et à augmenter la dévotion au précieux sang de Jésus. Il forme un beau volume de plus de six cents pages et se vend \$1.50, \$2.00 et \$2.50 suivant la reliure.

PRIONS POUR NOS MORTS



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.

II MACH., XII, 46.

M. l'abbé Stanislas Tassé, ancien curé, Stult-au Récollet.

M. l'abbé Hercule Thom. Clément, ancien curé, St-Gabriel
de Brandon.

DE PROFUNDIS.

ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc.

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL

Vis-à-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière
satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure. Réglage, etc. Prix modérés.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et
Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. I. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,
POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre.

Messagerie privées : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 208, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANCTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME - - MONTREAL.

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.
Le quarante-troisième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 18 Février 1891, à 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS : \$55,000,00

GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 do	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.00
60 do	100.00	6,000.00
200 Montres d'or.....	50.05	10,000.00
LOTS APPROXIMATIFS		
100 Montres d'argent.....	25.00	2,500.00
100 do do	15.00	1,500.00
100 do do	10.00	1,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2607 lots valant - - - - - \$55,000.00

\$1.00 LE BILLET

A. A. AUDET, Secrétaire.

Bureau : No 19. RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 24 RUE VITRE No 24

MONTREAL.

GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

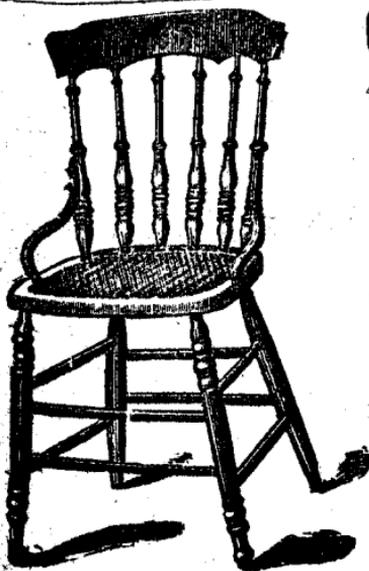
Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.



JOS. ROBERT & FILS
 MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
 MANUFACTURIERS DE
 PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES
 SPÉCIALITÉ :
 BANGS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.
 TOUJOURS EN MANS :
 PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.
 TELEPHONE 879 B.
 107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
 ÉTABLIE EN 1825.
 DE EDIMBOURG, ÉCOSSE.
 Bureau principal en Canada : Montréal.
 Assurances subsistantes, \$150,000,000. | Fonds investis, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$1,450,000
 Bonus distribués, \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, géant.

VICTOR THÉRIAULT
 ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
 16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
 Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRÈRE,
 MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
 92, RUE SANGUINET, MONTREAL.
 CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
 TELEPHONE No. 106.
 Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
 TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSÉREAU PLOMBIER, FERBLANTIER,
 Poseur d'Appareils à Eau Chaude, Couvertures, Etc.
 No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
 En Gros et en Détail.
 Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers, Meubliers etc., une spécialité.
 390, Rue St-Jacques, 390.